



Standard FCI N°95 /05.05.2003 /F - EPAGNEUL BRETON - ORIGINE : France.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 25.03.2003.

UTILISATION : Chiens d'arrêt.

CLASSIFICATION F.C.I. : Groupe 7 Chiens d'arrêt.

Section 1.2 Chiens d'arrêt continentaux, type Epagneul.

Avec épreuve de travail.

BREF APERCU HISTORIQUE

Originaire de France, plus précisément du centre de la Bretagne. Actuellement, numériquement, première race de chiens d'arrêt français.

Probablement l'un des plus vieux chiens de type épagneul, amélioré dès le début du XXème siècle par divers croisements et sélections.

Un projet de standard de la race élaboré à Nantes en 1907, fut présenté et adopté lors de la première Assemblée plénière du Club à Loudéac (ex Côtes du Nord) le 7 juin 1908.

Ce fut le premier standard du « Club de l'Épagneul Breton à courte queue naturelle ».

ASPECT GENERAL

Le plus petit des chiens d'arrêt.

L'épagneul breton est un Braccoïde à queue courte ou sans queue. Harmonieusement construit sur une ossature solide sans être grossière. L'ensemble compact et râblé, cependant sans lourdeur, restant suffisamment élégant. Le chien est vigoureux, le regard est vif et l'expression intelligente. Il présente l'aspect d'un petit « COB bréviligne » plein d'énergie, ayant conservé dans son évolution le modèle bréviligne désiré et fixé par les réformateurs de la race.

PROPORTIONS IMPORTANTES

Le crâne est plus long que le chanfrein, suivant le rapport 3 : 2.

Ensemble de la tête proportionné avec le corps.

Hauteur de la poitrine légèrement inférieure à la moitié de la hauteur au garrot.

Longueur scapulo-ischiale égale à la hauteur au garrot (chien inscriptible dans un carré).

COMPORTEMENT / CARACTERE

Chien s'adaptant à tout milieu, sociable, à l'expression intelligente et attentive, équilibré mentalement.

Chien d'arrêt polyvalent, sur tout gibier et en tout terrain, passionné précocement.

Remarquable dans la recherche, allures, sens olfactif, étendue d'exploration, spontanéité et tenue de l'arrêt, rapport et aptitude au dressage.

TETE

Présente des reliefs bien ciselés. La peau est bien adhérente.

REGION CRANIENNE

Crâne : Légèrement arrondie vue de face comme de profil. Vu de dessus les faces latérales sont très légèrement convexes.

Les lignes cranio-faciales sont parallèles. La largeur du crâne prise entre les arcades zygomatiques est inférieure à sa longueur.

Les arcades sourcilières ne sont pas proéminentes mais forment une courbe légèrement arrondie. Le sillon médian ainsi que la crête sagittale sont peu marqués. L'occiput comme les arcades zygomatiques sont moyennement marqués.

Stop : En pente douce.

REGION FACIALE

Truffe : Large à narines vastes, humides et bien ouvertes, de couleur en harmonie avec la robe, comme les bord des paupières et orifices naturels.

Chanfrein : Le chanfrein est rectiligne, les faces latérales du museau sont presque parallèles.

Lèvres : Sans laxité, de peu d'ampleur, assez fines et bien appliquées. L'inférieure discrètement masquée par la supérieure, dont le contour s'incurve progressivement jusqu'à la commissure peu apparente et bien close. Ensemble sans dépigmentation.

Mâchoires/dents : Denture bien implantée, complète et saine. Articulé en ciseaux.

Joues : Peu chargées, peau bien adhérente.

Yeux : Légèrement obliques. D'expression intelligente, douce et franche, légèrement ovales, non globuleux, aux paupières fines et bien appliquées, bien pigmentées. L'iris de couleur en harmonie avec la robe, de préférence foncée.

L'expression des yeux associée au mouvement de la base des oreilles vers le haut, concourent à la véritable « expression bretonne ».

Oreille : Attachée haut, triangulaire, assez large plutôt courte, (tirée vers l'avant, l'extrémité du pavillon de l'oreille atteint le stop). Partiellement couverte de poils ondulés surtout dans la partie supérieure, l'extrémité étant couverte de poils ras. Toujours très mobile quand le sujet est attentif ou en action.

COU

Il est de moyenne longueur et bien musclé, tronconique et légèrement galbé mais jamais roué. Bien dégagé des épaules, sans fanon.

CORPS

Ligne du dessus : Rectiligne jusqu'au rein et le début de la croupe.

Garrot : Suffisamment mobile et peu ressorti sans être empâté.

Dos : Rectiligne, court et rigide, intimement lié avec le rein.

Rein : Court, large et musclé.

Poitrine : Descendue jusqu'au niveau de la pointe du coude, large avec la côte suffisamment cerclée, sans être cylindrique. Sternum large et peu relevé vers l'arrière. Les dernières côtes longues et souples.

Ventre : Légèrement relevé.

Flanc : Peu remonté et de peu d'étendue.

QUEUE

Attachée haut, portée horizontalement (ou légèrement tombante), souvent frétilante quand le chien est attentif ou en action. L'épagneul breton peut naître anoure ou brachyoure.

Lorsque la queue est coupée, la longueur idéale est de 3 à 6 cm ; elle ne doit pas dépasser 10 cm.

MEMBRES

MEMBRES ANTERIEURS :

Membres d'aplomb. Articulations souples et robustes.

Épau : Mobile, longue (30% de la hauteur au garrot), bien appliquée avec des muscles épais. Son obliquité est celle d'un galopeur, comprise entre 55 & 60 degrés sur l'horizontale. Les deux sommets des omoplates sont proches de 5 cm.

Bras : Large, épais avec des muscles saillants. Sa longueur est très légèrement supérieure à celle de l'épau. L'angle scapulo-huméral est compris entre 115 & 120 degrés.

Avant-bras : Musclé et nerveux. Sa longueur est légèrement supérieure à celle du bras. Sa direction doit être proche de la verticale.

Métacarpe : Robuste tout en conservant une certaine souplesse, légèrement oblique (Son obliquité est comprise entre 10 & 15 degrés, sur la verticale).

Pied antérieur : Plutôt rond, doigts serrés, coussinets fermes, ongles courts.

MEMBRES POSTERIEURS :

Membres d'aplomb bien parallèles vus de derrière.

Cuisse : Large avec des muscles épais et saillants. Son obliquité par rapport à l'horizontale est comprise entre 70 & 75 degrés.

Jambe : De longueur très légèrement supérieure à celle de la cuisse avec des muscles secs et saillants. Large dans sa partie supérieure, s'amincissant progressivement vers l'articulation du tarse. L'angle fémoro-tibial est proche de 130 degrés.

Jarret : Sec, avec des tendons apparents.

Métatarse : Robuste, vu de profil, sa direction est très proche de la verticale.

Pied postérieur : Plus long que l'antérieur, tout en conservant les mêmes caractéristiques.

ALLURES

Les différentes allures sont faciles mais puissantes, régulières et vives. Les membres se déplaçant bien en ligne sans oscillations verticales exagérées du corps et sans roulis, la ligne de dos restant ferme. Le galop est l'allure principale sur le terrain, les foulées sont rapides et d'amplitude moyenne, les postérieurs ne sont pas rejetés vers l'arrière (galop rassemblé).

PEAU

Peau fine, adhérente et bien pigmentée.

ROBE

POIL : Le poil doit être fin, non soyeux, plat ou très légèrement ondulé sur le corps. Jamais frisé. Ras sur la tête et la face antérieure des membres. Ces derniers sont pourvus postérieurement d'un poil abondant avec des franges qui diminuent progressivement de longueur jusqu'au carpe et au tarse et même en dessous.

COULEUR : Robe « blanc & orange », « blanc & noir », « blanc & marron », à panachure moyennement envahissante à plages irrégulières. Robe pie ou rouannée, quelquefois mouchetée sur le chanfrein, les lèvres et les membres. Avec également des taches feu (fauve de l'orangé au foncé), au chanfrein, sur les lèvres, au dessus des yeux et aux membres, au poitrail et au dessous de l'attache de la queue chez les tricolores. La liste étroite en tête est souhaitable dans toutes les robes. La robe unicolore n'est pas admise.

TAILLE

Mâles :

Taille minimale : 48 cm. Avec une tolérance de – 1 cm.

Taille maximale : 51 cm. Avec une tolérance de + 1 cm.

Femelles :

Taille minimale : 47 cm. Avec une tolérance de –1 cm.

Taille maximale : 50 cm. Avec une tolérance de + 1cm.

Taille idéale

pour les mâles : 49 à 50 cm.

pour les femelles : 48 à 49 cm.

DEFAUTS

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

Caractère : Timidité, regard fuyant.

Lignes de tête : Très légèrement divergentes.

Truffe : Très légèrement ladrée. Intérieur des narines dépigmenté.

Denture : Articulé en pince. Dents mal implantées.

Chanfrein : Pincé ou en sifflet.

Lèvres : Epaissees, pas assez ou trop descendues. Laxité excessive.

Yeux : Globuleux, en amande ou ronds.

Oreilles : Attachées trop bas, étroites à l'attache.

Dessus : Ensellé ou voussé.

Croupe : Trop étroite, très avalée.

Abdomen : Volumineux, levretté.

Pieds : Ecrasés, trop longs ou trop ronds.

Cou : Trop court et empâté. Léger fanon.

Rein : Long, étroit et faible.

Flancs : Trop creux, souvent associés à un rein faible, manquant de largeur.

Membres : Manque d'ossature. Coudes décollés. Sujet panard ou cagneux.

Poil : Court sur le corps.

DEFAUTS GRAVES

Comportement : Tempérament indolent.

Crâne : Arcades zygomatiques trop proéminentes. Stop très marqué, arcades sourcilières trop proéminentes.

Yeux : Clairs, regard méchant, d'oiseau de proie.

Cou : De longueur excessive. Fanons marqués.

Allure : Gêne dans les allures.

DEFAUTS ELIMINATOIRES

Tout défaut caractériel à savoir : chien mordeur, agressif envers ses congénères ou l'homme. Sujet peureux.

Manque de type : Insuffisance des caractères ethniques, le sujet dans son ensemble ne ressemblant plus à ses congénères.

Taille : Sortant des limites du standard.

Ligne de tête : Convergence caractérisée.

Panachure anormale : Tâche blanche sur les oreilles ou œil dans le blanc.

Yeux : Très clairs, hétérochromes. Strabisme, entropion, ectropion.

Mâchoires : Prognathisme.

Denture : Les P.M.-1, ainsi que les M-3 sont considérées comme sans importance. Il ne pourra être admis, que l'absence de 2 P.M.-2, ou de 1 P.M.-2 et 1P.M.-3. Sont éliminatoires les absences contiguës de ces deux dents (P.M.2 & P.M.3). Toute autre dent absente entraînera l'élimination.

Pigmentation : Ladre marqué à la truffe ou aux paupières.

La présence d'ergot même rudimentaire.

Anomalie morphologique grave.

Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.